



Challenge des trois lacs (C3L) Règlement sportif

Article 1 / Buts

- La FVLJ souhaite développer le plaisir de naviguer en régate et favoriser les contacts interclubs dans la région 2.
- Le Challenge des 3 Lacs (C3L) s'adresse aux juniors des classes reconnues par Swiss Sailing: Optimist, ILCA-4, ILCA-6, 420, 29er, RS Feva, IQ-Foil, etc.

Article 2 / Calendrier

- Les régates se courent en général sur 5-6 week-ends dans la région 2.
- La saison débute en janvier pour se terminer en décembre.
- Les dates des régates sont proposées par les responsables juniors. Le programme sera publié dans les pages juniors du site Internet de la FVLJ. (<http://www.fvlj.ch>) ainsi que sur [Manage2Sail](#).
- Après cette publication, en cas d'extrême nécessité, la commission junior se réserve la possibilité de modifier une date ou encore un lieu.
- Tout changement sera notifié aussi rapidement que possible sur le site et Manage2Sail.

Article 3 / Participation

Les régates sont ouvertes à tous les navigateurs/trices licenciés : Le responsable du bateau devra être titulaire de la carte de membre Swiss Sailing.

Il est admis qu'un débutant puisse courir au maximum les trois premières régates C3L de sa carrière de navigateur sans licence.

- Cadet A : les enfants jusqu'à l'année de leurs 15 ans.
- Cadet B : les enfants jusqu'à l'année de leurs 11 ans.
- Juniors : les jeunes jusqu'à l'année de leurs 20 ans. Des participants >20 ans peuvent participer, mais seront classés séparément dans le classement final.

Article 4 / jauge

Les bateaux devront être en conformité avec la jauge de la classe concernée.

L'esprit sportif des C3L tolère néanmoins la plupart des bateaux de clubs non jaugés afin que des débutants puissent goûter aux premières joies de la régate.

Article 5 / Classement des régates C3L

Le système de points à minima sera retenu pour le classement de chaque régate.

Les organisateurs/trices d'une régate de C3L établissent un classement interne et procèdent également à la remise des prix pour l'événement.



Article 6 / Recommandations aux clubs organisateurs d'une régates C3L

- Respecter le présent « règlement sportif »
- Ouvrir les inscriptions dans Manage2Sail au moins 4 semaines à l'avance et publier l'avis de course
- Attribuer un nom à l'événement qui contient « C3L » (pour la repérer dans M2S)
- Prévoir un jury sur l'eau (si possible officiel)
- Faire en sorte que le bord de près fasse entre 300 et 600 m et que sa durée de navigation ne dépasse pas 20 minutes
- Le parcours d'une manche devrait pouvoir s'accomplir en 25 à 40 minutes
- Poser la bouée de dégagement afin qu'un bord de largue de 100 m fasse partie du parcours de la régates
- Prévoir une finance d'inscription de 15.- pour les Optimists, 20.- pour les ILCA, IQ-Foil et 40.- pour les 420, les 29er, les RS Feva

Article 7 / Classement final annuel du Challenge C3L

- A commencer par 2021 le classement final est calculé par Manage2Sail selon le système « Cup ». Ainsi le calcul sera conforme à l'Annexe A du Règlement de Course International (RRS 2021-2024).
- Dans un souci de rester au plus proche du mode de calcul précédent, les paramètres du calcul retenus seront les suivants :
 - Point Système : **High Point**
Plus il y aura de participants, plus les gagnants auront de points
 - Options : **Per Regatta**
 - Take points from event summaries: **non**
 - Discards : **5** (après 5 Régates courues une peut être biffée)

Article 8 / Attribution des prix C3L

La remise des prix C3L aura lieu lors de la dernière régates de la saison. Tous les concurrents classés se verront attribué un prix souvenir, **à condition d'avoir participé au moins 2 régates de la série, d'être membre d'un club de la région 2, et de respecter les âges limites définis à l'article 3**. Les navigateurs des autres régions seront classés, mais ne recevrons pas de prix souvenir.

Pour chaque classe les prix suivants seront attribués:

- Places 1-3 du classement annuel C3L de chaque classe
- La première fille de chaque classe
(Pour les classes en double, les deux membres doivent être des filles)
- Au 1^{er} B pour la classe Optimist

*Approuvé à Neuchâtel, le 17 décembre 2020 par la commission juniors FVLJ
Mise-à-jour le 17 Mai 2024.*